

## CTREA GRAND EST : Déclaration liminaire intersyndicale



Déclaration liminaire intersyndicale SNETAP-FSU / CGT-AGRI / SEA-UNSA Nous vous avons déjà interpellés lors de notre dernière instance de la situation dégradée que vivent les personnels, dont les représentants élus. Force est de constater que nos demandes sont restées jusqu'ici lettre morte.



CTREA GRAND EST Metz Le 6 octobre 2022

Déclaration liminaire intersyndicale SNETAP-FSU / CGT-AGRI / SEA-UNSA

Le nouveau Ministre du MASA Mr Fesneau avait fait part dans sa lettre, de l'importance majeure qu'il accorde au dialogue social. Nous vous avons déjà interpellés lors de notre dernière instance de la situation dégradée que vivent les personnels, dont les représentants élus. Force est de constater que nos demandes sont restées jusqu'ici lettre morte.

Les directions managent les établissements publics à l'instar des entreprises privées. Les missions essentielles du MASA deviennent impossibles à réaliser compte tenu de la baisse drastique de la DGH sur 5 ans :

- Les réformes se succèdent et exigent un travail phénoménal des équipes dans l'organisation
- des enseignements pour veiller au strict respect des référentiels. Sans anticipation ni réel accompagnement, ces réformes dévalorisent les diplômés et ne permettent plus l'équité.
- La surcharge de travail administratif demandée à tous les personnels dû à un glissement important des tâches provoque un mal-être, une division et une tension dans les équipes, une fatigue accentuée.

- Une rentrée de qualité exige de la part des directions d'établissements et de la DRAAF de préparer celle-ci avec une meilleure anticipation. La DGH n'est pas connue avant fin septembre, et ne permet pas de préparer les fiches de service convenablement.
- Un projet « enterré » quant à un groupe de travail « RPS et management » ( cf notre communiqué intersyndical à l'issue du dernier CHSCTREA).

Nous constatons un manque d'anticipation de l'organisation générale dans les établissements, qui génère un dysfonctionnement notoire des services, un non-respect généralisé du statut des enseignants. Nous nous éloignons des vœux du ministre. Cette impréparation engendre également une dégradation du climat social dans les établissements et avec l'autorité académique.

Dans les autres centres constitutifs (CFA et CFPPA), la situation est tout aussi catastrophique et ce, en particulier, depuis la réforme de 2018 :

- Les cas de non-respect des protocoles de gestion des personnels se multiplient dans notre région.
- Des gestions du temps de travail et de la rémunération qui vont parfois à l'encontre du code du travail.
- Des décisions arbitraires « pleuvent » sur les agents contractuels sur budget : refus de prendre en compte les arrêts maladie, les jours fériés, les congés pour formation syndicale dans les obligations de service des personnels qui doivent donc « rattraper » leurs heures.
- Une commission nationale de suivi du protocole qui laisse dubitatifs, tant l'autonomie des établissements est mise en avant aux dépens d'une règle commune à l'ensemble des CFA/CFPPA/UFA nationaux.

image not found or type unknown



Pour toutes ces raisons, nous décidons en intersyndicale de ne pas siéger à cette instance car elle n'est pas à la hauteur de nos sujets de préoccupation.

Cette déclaration est une alerte et un préalable à d'autres actions plus radicales, menées de concert par les personnels des établissements du Grand Est, excédés par ces méthodes de management.